

## **Onisep.fr. L'info nationale et régionale sur les métiers et les formations.**

### **Téléchargez le guide gratuit Onisep "Après la 2de générale et technologique", rentrée 2017**

L'Onisep édite ce guide pour vous aider dans vos choix d'orientation

publication : 23 mars 2017

**Voie générale pour viser l'université ou une grande école, voie technologique pour poursuivre des études en BTS, DUT, à l'université ou en écoles spécialisées, la classe de 1re est une étape importante dans les choix que vous allez faire. Téléchargez le guide gratuitement.**

#### **La voie générale**

Les programmes de cette voie vous dotent d'une solide culture générale, de bonnes capacités d'expression écrite et de méthodes de travail utiles pour suivre des études supérieures. L'université (hors IUT) représente le principal débouché des bacheliers généraux. Au sein de cette voie, vous avez le choix entre les séries ES, S ou encore L en fonction de vos centres d'intérêt, des matières dominantes et des poursuites d'études que vous envisagez.

#### **La voie technologique**

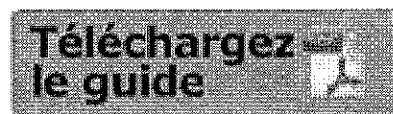
Cette voie vous prépare, entre autres, à la poursuite d'études supérieures en 2 ou 3 ans après le bac. Si vous le souhaitez, vous pourrez poursuivre jusqu'à bac + 5.

Les formations de la voie technologique sont organisées par grands domaines (Industrie et développement durable, laboratoire, santé et social, design et arts appliqués, gestion et management, etc.). Dans toutes les séries, les enseignements technologiques sont privilégiés, principalement par le biais de projets et d'études de cas concrets. Au sein de cette voie, vous avez le choix entre 8 séries de baccalauréat : STI2D, STL, STD2A, ST2S, STMG, STAV, TMD, ou encore la série hôtellerie.

#### **Une fiche par bac**

Dans le guide Après la 2de générale et technologique, rentrée 2017, pour chaque baccalauréat visé, vous trouverez :

- le programme de la classe de 1re et de Terminale avec les enseignements communs, les enseignements spécifiques et de spécialité, les enseignements facultatifs, les horaires, les poursuites d'études et les perspectives professionnelles.
- Des informations complémentaires sur l'élaboration du parcours de formation et d'orientation, les remises à niveau si nécessaires, le changement éventuel de voie ou de série.



**[Accédez à tous les guides d'orientation de l'Onisep](#)**